

Procuration Assemblée Générale Financière UFOLEP 44

Le 14 mai 2025 à Nantes

CIS Nantes – Le Spot – 2A rue de Madrid à Nantes

**Ce document sera à présenter à l'accueil le jour de l'AG
AVEC LA LICENCE UFOLEP DE LA SAISON 2024/2025**

EN CAS D'ABSENCE DU PRESIDENT OU DE LA PRESIDENTE DE L'ASSOCIATION

Je soussigné.e :

Président.e de l'association :

Donne mandat pour représenter et effectuer les votes nécessaires lors de l'Assemblée Générale financière de l'UFOLEP 44 du 18 mai 2025, au titre de l'association ci-dessus :

A : Mme - Mr :

Licence UFOLEP n°

de l'association :

Nombre de voix ¹ :

A.....le.....2025

Signature du Président

Signature du porteur de la procuration

ATTENTION : Le mandaté doit être licencié UFOLEP
Seules les personnes, en possession de ce document dûment rempli et de leur licence, pourront participer à la vie statutaire.
Une seule personne peut être mandatée par association (et non par section).
Exemple : une association = 4 sections = 1 mandat.

¹Conformément aux statuts du comité départemental, le nombre de voix correspond au nombre d'adhérent.es de la saison 2023/2024.